

Société

# LA FRANCE QUI ESSAIE : EXPÉRIMENTATIONS ET INNOVATIONS LOCALES

Thierry Beaudet, Maud Benakcha, Bruno Bernard, Marion Besse, Ian Brossat, Aurore Coulaud, Maïté Darnault, Timothée Duverger, Gilles Finchelstein, Marie-Charlotte Garin, Thierry Germain, Jean-Luc Gleyze, Laurent Grandguillaume, Stéphane Junique, Chaynesse Khirouni, Thomas Larrieu, Amandine Lebreton, Bastien Sibille, Alexandra Schwartzbrod, Claire Thoury, Stéphane Troussel, Boris Vallaud, Sébastien Vincini

23/10/2023

**Face au péril écologique, aux urgences sociales et aux réformes législatives qui percutent l'actualité, Solutions solidaires et *Libération*, en partenariat avec l'association des Départements solidaires, le département de la Gironde, la Fondation Jean-Jaurès et le Conseil économique, social et environnemental (CESE) ont réfléchi à une nouvelle étape de la décentralisation, pensée comme une articulation fertile entre le local et le global.**

Dans cette articulation, la place de l'expérimentation locale, comme tentative démocratique et concrète, serait un mouvement vertueux pour repenser la participation et faire émerger des solutions nouvelles conçues ensemble. Dans cette perspective, comment réinventer une gouvernance qui fait la part belle aux coopérations entre État, collectivités territoriales, associations, entreprises et citoyens ? Quelle place alors pour cette France qui essaie ?

À l'initiative de *Libération*, de Solutions solidaires, du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et de la Fondation Jean-Jaurès, cette journée de débats et d'échanges autour du sujet de l'expérimentation locale a eu lieu le 23 octobre 2023. Mettant en valeur « la France qui essaie », qui croit au dialogue et à la force des territoires pour faire émerger des solutions nouvelles, les tables-rondes de cette journée au Palais d'Iéna ont tenu leur promesse et permis de dresser un tableau complet des enjeux présents et futurs de « l'expérimentation à la française », comme le montre Thomas Larrieu, membre de l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès dans cette synthèse des échanges.

[Tous les débats à visionner](#)

## Quoi de mieux que le local pour redonner du sens à la démocratie ?

Les années passent et le constat est toujours le même : notre pays traverse une crise démocratique. Un constat que Thierry Beaudet<sup>1</sup>, Gilles Finchelstein<sup>2</sup>, Chaynesse Khirouni<sup>3</sup> et Jean-Luc Gleyze<sup>4</sup> ont précisément détaillé au cours de la première table-ronde de cette journée intitulée « Innovations locales : la démocratie à l'essai ». Gilles Finchelstein a partagé avec le public une once d'espoir : « Si la résignation gagne du terrain dans la société, du fait du ciel qui s'assombrit, elle n'a pas encore gagné [...]. Certes, le sentiment de déclin progresse fortement chez les Français, mais ils pensent en même temps que ce déclin n'est pas définitif. La résignation n'a donc pas encore gagné, même si elle se renforce<sup>5</sup>. »

Si le constat fait consensus, la solution au problème le fait également : plus de proximité, de participation citoyenne et la multiplication des expérimentations locales pour impulser des projets qui font sens. « L'expérimentation locale permet de montrer que les solutions sont déjà là, qu'elles sont faisables et que l'on peut changer la vie des citoyens », avance par exemple Jean-Luc Gleyze, en aparté de la présentation de son combat pour une expérimentation du revenu de base dans toute la France<sup>6</sup>. Cette conception de l'action publique a fait naître de nombreux dispositifs expérimentaux citoyens dans des collectivités locales, et notamment dans les départements qui cherchent à se renouveler à travers l'innovation sociale. En Moselle par exemple, le Conseil départemental a fait du développement de « l'aller-vers » et de l'expertise d'usage un des principaux leitmotifs de ses politiques. Il a ainsi récemment lancé une expérimentation baptisée « territoire zéro non-recours » pour lutter contre le non-recours aux aides en allant à la rencontre des personnes concernées. « Rien de tel que d'entendre celles et ceux concernés pour comprendre ce qu'il faut faire », explique Chaynesse Khirouni pour justifier cette démarche innovante qui permet selon elle « de réduire fortement l'écart et les différences de conceptions entre les think-ers et les do-ers »<sup>7</sup>.

Mais si tous les participants ont célébré la participation citoyenne et l'intelligence collective, ils ont également souligné le risque déceptif des moments de consultation citoyenne. « Il ne faut pas juste faire de la communication politique [...] mais aller jusqu'au bout de la démarche et montrer que l'on est véritablement engagé dans ce processus, que derrière les paroles il y a bien des actes », défend Jean-Luc Gleyze. Un propos qui fait écho aux mots prononcés par Laurent Grandguillaume<sup>8</sup> concernant le manque de soutien de l'État à l'expérimentation Territoires zéro chômeur

de longue durée (TZCLD) : « En Wallonie, on mobilise 100 millions pour 10 territoires. À Rome, 50 millions pour 5 territoires. En France, le projet existe depuis plus de huit ans, regroupe 58 territoires et voit une cinquantaine d'autres être en attente d'intégration mais il est bien moins financé (47 millions en 2023) malgré les réussites déjà constatées du projet. [...] Élus locaux, associations, structures publiques de l'emploi, etc., tous s'engagent autour de TZCLD et y retrouvent du sens, du pouvoir d'agir local ! Tout ce que nous demandons, c'est la continuité républicaine et le respect de la loi de 2020 »<sup>9</sup>, clame-t-il alors que le déploiement de l'expérimentation était encore bloqué par le manque de financement dans le projet de loi de finances (dont l'enveloppe a été augmentée depuis).

Au-delà de TZCLD, la défiance de l'État à l'égard de l'expérimentation locale a été soulevée. L'État adopte ainsi une attitude toujours plus re-centralisatrice. « L'esprit de la décentralisation de 1982 était de rapprocher les décisions publiques des citoyens, de faire en sorte que cette dernière soit plus à l'écoute de leurs réalités. Or, aujourd'hui, l'État traite les collectivités locales comme des administrations déconcentrées, ce qui nous empêche de vraiment pouvoir faire », souligne Chaynesse Khirouni. Une situation de blocage qui, selon Gilles Finchelstein, s'explique avant tout par l'opposition sémantique existant en France entre l'idée d'une loi « pour tous, partout et pour toujours » et celle d'expérimentation « qui vient créer de la différence pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire ». De façon générale, c'est le rôle et la position de l'État qui sont ici questionnés. « Il faut arrêter avec la logique d'exercice vertical du pouvoir (de l'État vers les citoyens) mais aller au contraire vers une logique horizontale qui donne de la place à l'ensemble des acteurs engagés au plus près des réalités », énonce le secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès, qui défend la nécessité « d'en finir avec l'idée que les projets expérimentaux, innovants, sont un coût pour la société. [...] Ce sont des investissements qui sont positifs et viables économiquement, humainement et démocratiquement à moyen-long terme. »

Enfin, faisant un pas de côté, Thierry Beaudet a profité de la table-ronde pour défendre l'idée d'un « nouveau continuum démocratique ». Selon lui, ce nouveau continuum démocratique pourrait notamment passer par la mise en place de « cycles délibératifs à intervalles réguliers » dans lesquels tous les citoyens feraient des propositions sur un sujet donné dans l'optique de nourrir le travail d'une assemblée citoyenne tirée au sort. Ces assemblées citoyennes, qui reprendraient les formes des conventions citoyennes ayant vu le jour ces dernières années, auraient pour mission de faire des propositions concrètes sur le sujet pour qu'elles constituent ensuite la base d'un travail parlementaire sur le sujet par les sénateurs et les députés. « Dans une démocratie moderne, la démocratie représentative ne peut pas être l'alpha et l'oméga, elle doit également laisser la place aux autres démocraties (sociale, participative, locale...) pour qu'elles puissent faire vivre le tout démocratique. On ne peut pas réduire le citoyen à l'électeur dans une démocratie qui

fonctionne », conclut-il finalement.

## Jeunesse et expérimentation : un duo qui fait bon ménage

Autour du titre *Expérimenter : la garantie jeune*, Sébastien Vincini<sup>10</sup>, Claire Thoury<sup>11</sup> et Bruno Bernard<sup>12</sup> ont partagé avec le public leurs convictions concernant le lien profond existant entre l'expérimentation et les aspirations de la jeunesse dans une seconde table-ronde. Un lien particulier qui fait écho aux évolutions même de l'engagement chez les jeunes, selon Claire Thoury : « Nous sommes entrés dans une troisième ère de l'engagement aujourd'hui [...] avec une jeunesse qui se mobilise sur des grandes causes, autour d'un engagement très intense, quasi vital. [...] L'engagement est essentiel pour une partie importante de notre jeunesse, il donne du sens à l'existence de certains individus qui aspirent à un changement radical et immédiat de société pour répondre aux défis présents et futurs de l'humanité », explique ainsi l'autrice du livre *S'engager. Comment les jeunes se mobilisent face aux crises*. Partant de ce constat, « cette troisième ère fait que les jeunes vont s'engager en dehors des instances habituelles, ces dernières étant perçues comme pas assez efficaces, trop lentes par rapport à l'urgence de la situation. Ils font donc le choix de sortir du cadre habituel et d'expérimenter pour créer des solutions immédiates », poursuit-elle.

Face à cette jeunesse en quête d'un monde nouveau, une institution est appelée à changer : l'école. Proposant jusqu'alors un modèle unique et homogène de la réussite (autour des notes) et empêchant tout pas de côté vers des approches « non formelles » de l'éducation, pourtant plus en adéquation avec les besoins et aspirations de certains jeunes, l'école doit s'ouvrir à l'expérimentation et pas seulement concernant les pédagogies. Le département de la Haute-Garonne œuvre ainsi depuis plusieurs années à un « big bang » de la mixité scolaire au sein de la métropole toulousaine. Sébastien Vincini explique : « Nous avons fait le choix de fermer les deux collèges du quartier du Mirail où le décrochage et l'échec scolaire étaient les plus importants, où l'IPS (Indice de position sociale) moyen était bien plus élevé que dans le reste des collèges toulousains. Ensuite, nous avons choisi d'envoyer les élèves de ces deux établissements dans les meilleurs collèges de Toulouse et de prendre en charge le transport matinal des jeunes des quartiers concernés. (...) Résultat, on a 1600 élèves qui ont d'ores et déjà de meilleurs résultats scolaires, une meilleure prise en charge et toute une jeunesse toulousaine qui fait l'expérience de la diversité au quotidien ».

Par ailleurs, si l'expérimentation est perçue comme un moyen efficace de répondre aux aspirations nouvelles de la jeunesse, c'est aussi un vecteur très efficace pour répondre concrètement à ses besoins. La métropole de Lyon expérimente ainsi un « RSA jeunes » depuis mai 2021. Apportant une solution de secours aux jeunes en grande difficulté, ce dispositif permet de sécuriser les

parcours des jeunes et d'éviter qu'ils tombent dans la grande précarité. « Plus vite on agit auprès des jeunes, plus vite on a la capacité de répondre à leurs besoins (sanitaires, psychologiques, sociaux, économiques...). Cela permet d'apporter concrètement des solutions à des jeunes en difficulté pour qu'ils puissent être stabilisés durablement », explique ainsi Bruno Bernard. « On ne peut pas être dans une république qui prône l'égalité, la fraternité et la liberté mais qui laisse les jeunes, qui sont l'avenir du pays, sur le bord de la route face à un futur difficile », a renchéri Jean-Luc Gleyze.

## Expérimenter pour mieux décentraliser ?

Crise de la démocratie, décalage avec les aspirations de la jeunesse, les premières tables-rondes ont montré combien les expérimentations locales pouvaient constituer un levier pour répondre aux défis de nos sociétés, malgré les freins institutionnels. Cela a conduit à soulever la question de l'approfondissement de la décentralisation. Comme l'ont souligné Marie-Charlotte Garin<sup>13</sup>, Ian Brossat<sup>14</sup> et Boris Vallaud<sup>15</sup> à l'occasion de la table-ronde *L'expérimentation locale, une solution politique et législative ?*, quand l'État laisse une capacité d'initiative aux collectivités locales, celles-ci innovent, expérimentent et proposent des solutions à la hauteur des enjeux. Que ce soit en matière d'alimentation et d'agriculture durable avec la Maison engagée et solidaire de l'alimentation (MESA) à Lyon<sup>16</sup>, de société du bien-vieillir avec le Village Alzheimer dans les Landes<sup>17</sup> ou bien d'accès au logement pour toutes et tous avec la lutte contre Airbnb à Paris<sup>18</sup>, chacun des parlementaires a témoigné du foisonnement territorial.

Mais alors, comment faire pour aller au bout de la « décentralisation à la française », telle qu'imaginée en 1982 ? C'est à cette question qu'ont essayé de répondre Michel Ménard<sup>19</sup> et Géraldine Chavrier<sup>20</sup> lors de la table-ronde *Expérimentation : vers une nouvelle gouvernance décentralisée ?* L'optimisme n'était pas de mise. « La décentralisation est en panne aujourd'hui, elle s'essouffle malgré une frénésie de textes au cours des dernières années. [...] Il y a tout un droit pour finaliser le modèle de la décentralisation, le problème ce sont les blocages culturels, c'est l'absence de volonté de l'État », a d'entrée de jeu expliqué Géraldine Chavrier. « Les collectivités locales se retrouvent aujourd'hui dans une impasse qui tient à la volonté de l'État de ne pas nous permettre d'expérimenter, d'innover sur le terrain pour répondre aux défis locaux. [...] Nous sommes pris en étau par un État qui nous donne de moins en moins de moyens pour de plus en plus de compétences. Résultat, nous en sommes réduits à un travail de pure gestion comptable, sans aucune capacité à impulser nos propres volontés politiques », renchérit même Michel Ménard. Malgré ce constat, Géraldine Chavrier a expliqué « qu'il faut que les collectivités locales se saisissent de la possibilité de faire de la différenciation pour acquérir plus de libertés, de moyens dans l'exercice de leurs compétences. [...] Il faut aller, clés en main, apporter les solutions

juridiques et pratiques à l'État pour qu'il vous transfère de nouvelles compétences en lien avec les besoins de vos territoires. Ainsi, il ne pourra pas se réfugier derrière des faux-semblants juridiques pour vous refuser le transfert de nouvelles compétences ». Sur le sujet de la différenciation, un premier test important va d'ailleurs bientôt avoir lieu entre l'État et les collectivités locales. En effet, la région Île-de-France a récemment demandé à l'administration centrale le transfert de 45 nouvelles compétences afin de répondre efficacement aux besoins spécifiques du territoire francilien. La réponse que le gouvernement apportera à cette demande permettra de clarifier la position de l'État sur la différenciation.

## Quel avenir pour l'expérimentation ?

Si l'expérimentation est aujourd'hui un outil de modernisation de la puissance publique et permet de répondre aux besoins de la population, la pérennité de ce type de gouvernance est loin d'être assurée. Stéphane Troussel<sup>21</sup>, Thierry Germain<sup>22</sup>, Amandine Lebreton<sup>23</sup> et Stéphane Junique<sup>24</sup> ont achevé cette journée par une table-ronde intitulée *La France qui essaie, vers une société d'expérimentation ?* où les participants ont cherché à répondre à une question simple : est-il possible que l'expérimentation change d'échelle et transforme durablement toute la société ?

Pour Stéphane Junique, la réponse est clairement oui. « Nous devons nous demander constamment comment nous pouvons devenir une force économique respectée et prépondérante. [...] L'économie sociale et solidaire (ESS) permet d'avoir une vision de l'économie pour le bien commun et non pas uniquement du capital », explique-t-il. Cependant, il constate également que les acteurs de l'ESS ne sont pas vus comme puissants économiquement dans notre pays car ils sont trop dispersés. D'où la nécessité, selon lui, d'œuvrer désormais à faire bloc. Un propos qu'a également porté Amandine Lebreton. « C'est avec plus de solidarité et de commun que les choses vont pouvoir changer, et que comme société nous réussirons à faire mieux. [...] Aujourd'hui, la société civile porte en son sein toutes les graines nécessaires pour faire germer les réponses aux défis de demain », a-t-elle défendu.

Thierry Germain va lui encore plus loin et explique qu'il est essentiel que l'expérimentation réussisse à aboutir à de nouvelles politiques publiques nationales. « Une accumulation de micro bonnes pratiques fait-elle une grande bonne pratique qui change les choses ? Clairement non. [...] Aujourd'hui, nous devons changer d'échelle et agir pour que les réussites locales qui émergent *via* des expérimentations soient transformées en lois pour généraliser des modèles qui marchent. Sans généralisation, l'expérimentation n'amène pas de vrai changement, ne conduit qu'à des petits événements locaux sans grand impact sur le tout collectif. On ne peut se satisfaire de cela. »

Enfin, Stéphane Troussel a souhaité ponctuer cette dernière discussion en partageant ses préoccupations sur le sujet. « S'il ne faut pas sous-estimer la capacité à faire tache d'huile des expérimentations locales, il faut veiller à ce que les collectivités locales n'expérimentent pas pour pallier les défaillances de l'État. [...] Expérimenter ne viendra jamais pallier les manquements issus d'un État absent. Alors oui, il nous faut expérimenter mais attention à ne pas tomber dans le piège que nous tend l'État aujourd'hui afin de réduire toujours plus ses actions », explique le président du département de Seine-Saint-Denis. Souhaitant faire un pas de côté pour conclure le dernier échange de la journée, il a également rappelé la nécessité de « déterminer clairement ce qui révèle de l'action publique, du secteur non-lucratif et ce qui peut être placé dans le marché. (...) Ensuite, nous pourrions réfléchir à la bonne échelle sur laquelle l'action publique doit se déployer, là où elle est la plus efficace et en capacité de répondre aux besoins de la population ».

## Conclusion

Mille questions et constats ont été fait tout au long de cette riche journée d'échanges sur l'expérimentation. Chacun a pu expliquer, à sa façon, combien l'expérimentation est riche de ses succès mais bute sur un plafond de verre au-delà de l'échelle locale. D'où le sentiment général, exprimé lors de toutes les tables-rondes, qu'il nous faut passer à une nouvelle étape de l'expérimentation : celle des généralisations. Il semble venu le temps que l'aphorisme « penser global, agir local »<sup>25</sup> se transforme en « agir local, transformer global ».

## Les vidéos des échanges

### L'expérimentation locale, un outil démocratique pour transformer nos sociétés

Table-ronde animée par **Alexandra Schwartzbrod**, directrice adjointe de la rédaction de *Libération*, avec :

- **Thierry Beudet**, président du Conseil économique social et environnemental (CESE) et auteur de *Repoussons les frontières de la démocratie* (L'Aube, Fondation Jean-Jaurès, 2023)
- **Gilles Finchelstein**, secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès
- **Jean-Luc Gleyze**, président du département de la Gironde et de Solutions solidaires
- **Chaynesse Khirouni**, présidente du département de la Meurthe-et-Moselle

Focus sur Territoire zéro chômeur de longue durée, par **Laurent Grandguillaume**, président

bénévole

## L'expérimentation locale, focus sur la jeunesse

Table-ronde animée par **Maud Benakcha**, journaliste à *Libération*, avec :

- **Bruno Bernard**, président de la métropole de Lyon (sur l'expérimentation du revenu jeunes)
- **Claire Thoury**, président du mouvement associatif
- **Sébastien Vincini**, président du département de la Haute-Garonne

Retour sur le projet d'expérimentation du revenu de base, par **Jean-Luc Gleyze**

## L'expérimentation, un nouvel acte de décentralisation

Table-ronde animée par **Maité Darnault**, journaliste et correspondante à Lyon de *Libération*, avec :

- **Géraldine Chavrier**, professeur des universités en droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Michel Ménard**, président de Départements solidaires et co-auteur du rapport *Génération : le grand fossé ?*

## L'expérimentation locale, une solution politique et législative ?

Table-ronde animée par **Maité Darnault**, journaliste et correspondante à Lyon de *Libération*, avec :

- **Ian Brossat**, sénateur (PCF)
- **Marie-Charlotte Garin**, députée (EE-LV)
- **Boris Vallaud**, député et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale (PS)

## Vers une société d'expérimentation ?

Table-ronde animée par **Aurore Coulaud**, journaliste à *Libération*, avec :

- **Thierry Germain**, membre de l'Observatoire de l'innovations et de l'expérimentations locales

de la Fondation Jean-Jaurès

- **Stéphane Junique**, président de Vyv
- **Amandine Lebreton**, directrice du Pacte du pouvoir de vivre
- **Stéphane Troussel**, président du département de la Seine-Saint-Denis

Retour sur deux expériences avec **Marion Besse**, directrice d'Ïkos à Bordeaux, et **Bastien Sibille**, président des Licoornes et de Mobicoop

1. Thierry Beudet est le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) depuis mai 2021.
2. Gilles Finchelstein est le secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès depuis novembre 2022, après avoir assuré la direction générale de la Fondation Jean-Jaurès pendant vingt-deux ans.
3. Chaynesse Khirouni (PS) est la présidente du département de Meurthe-et-Moselle depuis juillet 2021. Elle a également été députée de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle de 2012 à 2017.
4. Jean-Luc Gleyze (PS) est le président du département de la Gironde depuis septembre 2017.
5. Ce constat est issu de la dernière édition des **Fractures françaises**, une enquête réalisée par Ipsos Sopra Steria pour la Fondation Jean-Jaurès, l'Institut Montaigne, le Cevipof et *Le Monde*.
6. Au total, cette expérimentation aura vu 90 000 personnes contribuer et faire des propositions sur le sujet du revenu universel. Pour autant, il fallait que la loi change pour lancer ce programme expérimental au niveau des territoires volontaires. Aucune loi n'ayant jamais été adoptée, Solutions solidaires va dorénavant tenter de changer son fusil d'épaule en proposant un revenu d'autonomie inconditionnelle uniquement pour les 18-25 ans faisant face à des difficultés sociales et économiques. Ce revenu complémentaire sera complété par un accompagnement professionnel régulier dont l'objectif est de permettre la bonne insertion professionnelle du jeune concerné. Alors qu'en 2018, d'après les chiffres de l'Insee, 22,7% des jeunes de 18-25 ans sont pauvres contre 13% du reste de la population, la Gironde souhaite faire de la lutte contre la paupérisation de la jeunesse un de ces principaux chantiers de politique publique.
7. Par cette analogie, Chaynesse Khirouni a souhaité illustrer les différences de conception du rôle et sens de l'action publique qui peut exister entre les hauts responsables ou technocrates de l'appareil étatique français et les acteurs de terrain qui mettent en place les politiques publiques, qui en sont l'incarnation sur le terrain mais également les citoyens eux-mêmes, particulièrement ceux qui sont directement concernés par ces dernières. Une idée qui a également été avancée par Jean-Luc Gleyze, ce dernier indiquant que « la réflexion autour de l'action publique ne doit pas partir uniquement des sachants d'en haut mais également par les actions du bas, que ce soit *via* des consultations citoyennes ou des expérimentations locales ».
8. Depuis le novembre 2016, Laurent Grandguillaume est le président bénévole de Territoires zéro chômeur de longue durée. Il a également été député (PS) de la première circonscription de la Côte-d'Or de 2012 à 2017.
9. La loi dont il est ici question est la **loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée »**.
10. Sébastien Vincini est le président du département de Haute-Garonne depuis décembre 2022.
11. Claire Thoury est la présidente du Mouvement associatif depuis avril 2021. Elle est également conseillère au CESE depuis mai 2021 et a dans ce cadre présidé la commission temporaire « Participation démocratique » qui a intégré des citoyens à toutes les étapes de l'élaboration de l'avis **Engagement et participation démocratique des jeunes** en mars 2022. Elle a également été la présidente du comité de gouvernance de la convention citoyenne sur la fin de vie. Sociologue, spécialiste des questions d'engagement, elle a écrit plusieurs ouvrages sur le sujet dont une thèse soutenue en mai 2017 intitulée « L'engagement étudiant dans un monde d'individualisation : construction identitaire et parcours politiques ».
12. Bruno Bernard (Les Écologistes-EELV) est le président de la métropole de Lyon depuis juillet 2020.
13. Marie-Charlotte Garin (Les Écologistes-EELV) est députée de la troisième circonscription du Rhône depuis juin 2022.

14. Ian Brossat (PCF) est sénateur de Paris depuis septembre 2023. Auparavant, il a été maire adjoint de Paris en charge chargé du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés de 2014 à 2023.
15. Boris Vallaud (PS) est député de la troisième circonscription des Landes depuis juin 2017 et président du groupe parlementaire Socialistes & apparentés depuis juin 2022.
16. Présentée par Marie-Charlotte Garin, la Maison engagée et solidaire de l'alimentation (MESA) est un tiers-lieu regroupant un restaurant et une épicerie sociale. Ouverte il y a un peu plus d'un an dans le quartier, un des plus populaires de la métropole lyonnaise, la MESA est devenue en l'espace de quelques mois un vrai lieu de vie, de confiance et de solidarité entre les habitants du quartier. Preuve du succès, les porteurs du projet attendaient 300 adhérents, il y en a 750 aujourd'hui ! Concrètement, la MESA (gérée par plusieurs associations locales et nationales mais également soutenue financièrement par la métropole) met en réseau une multitude d'acteurs locaux engagés sur la question de l'agriculture et de l'alimentation afin de réfléchir et d'accompagner la refonte de la politique de l'alimentation métropolitaine à Lyon. Souhaitant permettre « du bio pas que pour les bobos », la ville de Lyon a également mis en place une restauration collective aujourd'hui à 50% de bio et 30% de local, en accord avec un cahier des charges précis qui a été travaillé par la ville avec la Chambre régionale d'agriculture et des consommateurs lyonnais. Ainsi, avec cette politique, Lyon propose une alimentation bio, de qualité, qui est plus appréciée par les enfants, ce qui permet un plus grand attrait de ces derniers pour la restauration collective et favorise le changement de leurs habitudes de consommation.
17. Présenté par Boris Vallaud (PS), le Village Alzheimer dans les Landes est une innovation 100% prise en charge par le Conseil départemental des Landes (28 millions d'euros d'investissement au total) qui propose à des personnes atteintes d'Alzheimer une « mini-bastide » médico-sociale qui a été pensée pour permettre aux usagers de vivre dans un mini-village adapté à leur situation. On y retrouve tout l'attirail d'un village classique avec un restaurant, une place de village, un coiffeur, des commerces... Outre la nature même de cette expérimentation, cette dernière est une référence car elle est le résultat d'un travail et d'une collaboration étroite entre tous les spécialistes français sur le sujet, ce qui a permis de bien concevoir ce lieu et de donner une qualité d'accompagnement sans commune mesure pour ce type de structures. Le département des Landes est également marqué par une autre décision importante : le Conseil départemental a, depuis plusieurs décennies, systématiquement refusé l'implantation d'Ehpad lucratifs. Un choix qui inspire, d'autant plus depuis le scandale Orpéa.
18. Ian Brossat a présenté la lutte de longue date de la mairie de Paris contre les logements touristiques Airbnb. La ville de Paris est en effet la première collectivité locale française qui a lancé la bataille sur ce sujet qui, aujourd'hui, fait consensus dans de nombreuses collectivités locales (et ce de façon transpartisane). La ville de Paris milite ainsi depuis des années pour mettre en place une réglementation effective sur ce type de locations afin de venir contraindre les plateformes comme Airbnb d'arrêter leurs logiques de prédation sur les logements locatifs. Sur ce point, Paris est même passée en force contre le cadre légal en vigueur en annonçant tout d'abord l'interdiction pure et simple de ce type de logements dans la capitale, ce qui a permis d'éviter l'hémorragie et de venir ensuite répondre aux besoins immédiats des Parisiens en matière d'accès au logement.
19. Michel Ménard (PS) est le président du département de la Loire-Atlantique depuis 2021 ainsi que le président de l'association Solutions solidaires, association qui représente la quasi-totalité des départements de gauche français. Il a également été député de la cinquième circonscription de la Loire-Atlantique de 2007 à 2017.
20. Géraldine Chavrier est professeure des universités à l'Université Paris 1 et juriste spécialisée dans le droit des collectivités locales. Elle est aujourd'hui une des grandes spécialistes de la question juridique autour de la décentralisation et de la différenciation.
21. Stéphane Troussel (PS) est le président du département de la Seine-Saint-Denis depuis septembre 2012.
22. Thierry Germain est consultant (Experiens21). Il est le fondateur de l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales (ŒIL) de la Fondation Jean-Jaurès, observatoire dont il est toujours membre. Il coordonne à présent les Cahiers de tendances de la Fondation.
23. Amandine Lebreton est la directrice de la coalition interassociative du Pacte du pouvoir de vivre.
24. Stéphane Junique est le président Groupe Vvv. Il est également vice-président de la Mutualité française.
25. Si l'origine de cette célèbre citation du mouvement écologiste et altermondialiste reste trouble, il est attesté qu'elle a été

popularisée en France par le théologien français Jacques Ellul, qui l'a utilisée dès 1980 dans ces travaux et qui en a fait l'une des grandes maximes de sa pensée politique et philosophique tout au long de sa vie.